



Pet

En bref

Le pet...

- ... porte l'insigne ci-contre pour le reconnaître (concerne surtout les bouteilles)
- ... est à déposer dans les points de vente ou de collecte de la commune

Définition

Le pet se présente le plus souvent sous la forme de bouteilles portant l'insigne ci-dessus «PET».

Collecte

Le pet est collecté dans les points de vente et dans les lieux de collecte des communes comme la déchèterie. Veiller à bien aplatir les bouteilles avant de les déposer dans les endroits prévus à cet effet.

Admis

- Bouteilles à boissons en plastique PET

Exclus

- Bouteilles en plastique autre que PET
- Bouteilles ayant contenu des huiles minérales ou végétales, du vinaigre, du produit de nettoyage ou des cosmétiques (à mettre dans les sacs à ordures)



Traitement et recyclage

Le PET (polyéthylène téréphtalate) est produit uniquement à base de pétrole ou de gaz naturel.

Il faut environ 1.9 kilos de pétrole brut pour obtenir 1 kg de PET. En 2009, 37'543 tonnes de PET a été recyclé, ce qui représente une collecte d'un milliard de bouteilles.

En 2009, grâce au recyclage du PET, la Suisse a économisé 36 millions de litres de pétrole. Les bouteilles en PET sont déchiquetées, broyées, nettoyées, transformées et peuvent aussi entrer dans la composition des matières servant à fabriquer des chaussures de sport, des vêtements, des sacs de couchage, des sacs à dos et des matériaux d'emballage.

Lien

www.petrecycling.ch